



Commission de la représentation
électorale du Québec

Mission

La Commission de la représentation électorale est une institution indépendante qui a pour mission d'établir la carte électorale du Québec – et, au besoin, celles des municipalités et des commissions scolaires – en favorisant la consultation des citoyennes et citoyens et en leur assurant une représentation juste et équitable.

Vision

Une institution à l'écoute de la population et reconnue comme une référence en matière de représentation électorale.

Valeurs

- Impartialité
- Indépendance
- Équité
- Transparence
- Écoute
- Compétence

ENJEU

1

L'équité dans la
représentation

ENJEU

2

La participation
citoyenne

Orientation stratégique

Assurer une représentation juste et équitable
des électrices et des électeurs

AXE 1

ÉTABLISSEMENT DE LA CARTE ÉLECTORALE DU QUÉBEC

Objectif 1.1 Réaliser les travaux relatifs
à l'établissement de la prochaine
carte électorale du Québec

Nombre d'étapes réalisées dans les délais prévus 4 étapes

Objectif 1.2 Favoriser la participation citoyenne

Nombre de moyens de consultation utilisés 4 moyens

AXE 2

SOUTIEN ET FORMATION AUX PALIERS MUNICIPAL ET SCOLAIRE

Objectif 1.3 Former et soutenir les partenaires
municipaux et scolaires

Nombre de moyens de communication
déployés pour soutenir les partenaires 4 moyens

Pourcentage des partenaires formés 100 %

Pourcentage de réponse aux demandes de soutien 100 %

Objectif 1.4 Réaliser les analyses nécessaires
à l'examen ou à l'établissement
de la carte électorale d'une municipalité
ou d'une commission scolaire

Pourcentage d'analyses réalisées 100 %

AXE 3

INFORMATION ET SENSIBILISATION

Objectif 1.5 Faire connaître les principes de la
représentation électorale et les règles
de la délimitation territoriale

Nombre de moyens d'information
et de sensibilisation utilisés 3 moyens